

Pour diffusion immédiate

Le 21 avril 2008

numéro 08-091

**Consultations publiques au sujet de la *Loi sur la protection des animaux***

WHITEHORSE – Le ministre des Services aux collectivités, Glenn Hart, a annoncé aujourd’hui que le gouvernement du Yukon veut savoir ce que les Yukonaises et les Yukonnais pensent des modifications proposées à la *Loi sur la protection des animaux*

« Les modifications proposées visent à rendre la *Loi* plus claire et plus facile à appliquer, en plus d’encourager les gens à la respecter », a dit le ministre Hart. « Les Yukonnais nous ont dit que c’était une loi importante et nous avons besoin de leurs commentaires pour l’améliorer. »

La *Loi sur la protection des animaux* protège le bien-être des animaux domestiques au Yukon. Le gouvernement tiendra des séances de consultation publique à propos de la *Loi*, du 21 avril au 23 mai.

En 2006, le gouvernement a demandé une révision indépendante de la *Loi* afin d’évaluer son efficacité. L’étude a permis de constater que la *Loi* était essentiellement saine, mais qu’il était possible de faire mieux.

Les représentants du gouvernement du Yukon visiteront les collectivités en avril et en mai afin de rencontrer les résidents et les groupes concernés.

Tous les renseignements concernant les consultations sur la *Loi sur la protection des animaux* sont affichés en ligne sur le site [www.community.gov.yk.ca](http://www.community.gov.yk.ca). Il est aussi possible de soumettre des commentaires à propos des modifications sur le site jusqu’au 23 mai. Les renseignements sont aussi offerts à la réception de l’édifice administratif principal du gouvernement du Yukon.

-30-

Renseignements :

Roxanne Vallevand  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7949  
[roxanne.vallevand@gov.yk.ca](mailto:roxanne.vallevand@gov.yk.ca)

Nathalie Harwood  
Communications  
Services aux collectivités  
867-667-5075  
[nathalie.harwood@gov.yk.ca](mailto:nathalie.harwood@gov.yk.ca)